

*Questions orales*

**L'hon. Mark MacGuigan (ministre de la Justice):** Madame le Président, je remercie le député de me poser cette question et de m'en avoir prévenu. Il s'agit, bien sûr, d'une question très préoccupante à laquelle s'intéressent, j'en suis persuadé, tous les députés. J'ai essayé de faire le point à ce sujet pour le bénéfice de la population. Je peux dire que j'ai maintenant décidé de concert avec mon ministère de ce que nous entendons proposer au gouvernement. Nous ferons des recommandations. On en tiendra compte, nous l'espérons, dans la loi d'ensemble sur le Code criminel que nous pourrions présenter aussitôt que nous vis-à-vis nous aurons permis de passer à la nouvelle session.

## ON DEMANDE D'AGIR AU PLUS TÔT

**L'hon. J. Robert Howie (York-Sunbury):** Madame le Président, je suis sûr que le ministre de la Justice se rend compte—contrairement à certains de ses collègues—que les travaux de la Chambre relèvent de la compétence du gouvernement et que c'est lui qui décide de l'ordre du jour. Je sais que le ministre est en train de procéder à une révision du Code criminel. Cependant, cette partie traite de vies humaines. Je ne vois rien de plus important. Je lui suggère donc de retirer cette partie du Code criminel et de présenter un projet de loi sur-le-champ, surtout compte tenu du fait qu'il nous a dit avoir déjà pris une décision. Combien de Canadiens devront mourir sur les routes avant que le ministre n'agisse?

**L'hon. Mark MacGuigan (ministre de la Justice):** Madame le Président, ce projet de loi pourrait être présenté la semaine prochaine, dans deux semaines ou dans trois dépendant de la collaboration de nos vis-à-vis. Nous ne sommes que trop désireux de ce côté-ci de la Chambre de commencer une nouvelle session. Cependant, madame le Président, je ne voudrais pas que les députés ou la population fassent l'erreur de croire que la seule façon de régler ce problème est de présenter un projet de loi. Il est vrai que des changements à la loi s'imposent, mais l'éducation de la population et une application plus stricte de la loi sont au moins aussi importantes pour résoudre ce très grave problème.

\* \* \*

## QUESTIONS OUVRIÈRES

## LE CHÔMAGE DANS LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

**M. Bob Corbett (Fundy-Royal):** Madame le Président, j'ai une question à poser au vice-premier ministre. En réponse à une question récente, le ministre a affirmé que la réduction du chômage, bien sûr, était une des principales priorités du gouvernement. Or le bâtiment connaît actuellement au Nouveau-Brunswick un taux de chômage de 76 p. 100. D'ici à décembre, le travail va tarir au chantier naval de Saint-Jean, ce qui fait qu'il y aura 400 ou 500 personnes de plus à la soupe populaire. Dans la Miramichi, le chômage se situe entre 40 et 50 p. 100, avec 3,500 personnes à ajouter à ce chiffre. Il en va de même

dans l'ensemble de la région atlantique. De politique de réduction du chômage dans les provinces de l'Atlantique, il n'y en a certainement pas. Qu'est-ce que le ministre fait à ce sujet?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Madame le Président, je répondrai à cette question la prochaine fois que je serai premier ministre suppléant.

## LES CONSÉQUENCES DE L'ENDETTEMENT DU GOUVERNEMENT

**M. Bob Corbett (Fundy-Royal):** Madame le Président, je poserai ma question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. La population du Canada de l'Atlantique va certainement prendre acte de la réponse du vice-premier ministre.

Je demanderai au ministre de traiter de la question que je viens de poser. En outre, pourrait-il nous dire comment un gouvernement qui a entassé un déficit de 31 milliards de dollars avec une facture annuelle de 17 à 18 milliards, en ne réservant que des miettes à la région atlantique, peut avoir l'audace de dire à ses chômeurs sans espoir qu'il essaie de faire quelque chose au sujet du chômage?

**L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Madame le Président, je pourrais repasser toute une litanie de réponses pour faire voir au député qu'effectivement il y a eu beaucoup d'emplois de créés au Canada. Du côté gouvernemental, nous sommes très heureux de ce qui se passe depuis novembre dernier en termes d'augmentation de l'emploi, et nous avons bon espoir que la reprise va se poursuivre. Il y a trois ou quatre semaines j'ai envoyé au député la description complète de l'éventail des programmes qui sont à la disposition de ses commettants. J'aimerais bien que le député étudie cette documentation et présente les projets qu'il estime intéressants, pour profiter de ces programmes.

\* \* \*

## LE MULTICULTURALISME

## ON DEMANDE UN MINISTÈRE SÉPARÉ

**M. Laverne Lewycky (Dauphin-Swan River):** Madame le Président, je voudrais adresser ma question au très honorable premier ministre. Le 21 avril 1980, au nom de divers groupes multiculturels et en réponse à l'appel du Congrès national des Italo-Canadiens, j'avais demandé au gouvernement, dans une déclaration en vertu de l'article 43 du Règlement, de créer un ministère entièrement consacré au multiculturalisme. Plus récemment, de nombreux groupes multiculturels ont fait savoir que la direction actuelle du multiculturalisme n'était plus en mesure de supporter sa charge de travail. Étant donné que des groupes tels que la National Coalition of Blacks of Canada et d'autres groupes multiculturels demandent un ministère entièrement consacré au multiculturalisme, le premier ministre pourrait-il nous dire s'il envisage la création d'un tel ministère?